



FICHE DE RÉSERVATION ALSH "LES KORRIGANS" - HIVER 2023



Je soussigné, M., Mme (Nom du responsable payeur),inscrit mon(mes) enfant(s) aux dates cochées ci-dessous :

Tél :

Mail :

Nom(s) et prénom(s)/âge/ en classe de (année 2022-23) de(des) l'enfant(s) : [ex : Dupont Nicolas /10 / CM2]

1 -/...../..... 2 -/...../..... 3 -/...../..... 4 -/...../.....

Domicilié(s) à :

Scolarisé(s) à : Ecole Marca Ecole(s) publique(s) de Gan Autre :

Le règlement:

Si vous avez déjà opté pour le prélèvement automatique, veuillez cocher la case ci-après :

Sinon règlement devra être effectué à réception de la facture : Chèque (A l'ordre de "Régie Enfance Jeunesse"), Espèces, ANCV, CESU

Modalités d'inscription et tarifs : voir au verso

La réservation :

FEVRIER

	6	7	8	9	10			13	14	15	16	17
Matin												
Matin avec repas												
Après-midi												
Après-midi avec repas												
Journée sans repas												
Journée avec repas												



Fin des inscriptions: MARDI 31 JANVIER

S'il manque des pièces au dossier de votre enfant, celles-ci vous seront demandées via le mail mentionné ci-dessus ou à défaut par téléphone. Une fois seulement les pièces fournies, nous procéderons à l'inscription.

Pour information :

Si pour des raisons de santé, vous étiez amené à annuler la réservation, il vous est demandé de nous contacter **le jour même avant 9H**. La réservation sera remboursée sur présentation **d'un certificat médical fourni sous 48H**.

PS : Nous vous conseillons de faire une copie de ce document.

Pour tout renseignement:

Tél : 05.59.05.30.61 ou par mail : alsh@mairie-gan.fr

Fait à, le...../...../20..

Signature

Les modalités d'inscription :

I. DOSSIER PERSONNEL ENFANT

Pour toute première inscription 2022-2023, vous devrez fournir:

1.1 Enfants scolarisés dans les établissements publics de Gan - année 2022-23

POUR CHAQUE ENFANT :

- ✘ La photocopie **par enfant** des vaccinations obligatoires à jour,
- ✘ L'attestation d'assurance Responsabilité Civile et extra-scolaire en cours de validité
- ✘ Certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités sportives (**possibilité un par famille si tous les prénoms des enfants sont cités**),
- ✘ La photocopie d'un justificatif de domicile.
- ✘ La photocopie du livret de Famille (parents et enfants) pour toute première inscription,
- ✘ **Pour les familles domiciliées sur GAN**, fournir le numéro CAF **et** donner l'autorisation à la direction de consulter le dossier allocataire CAFPRO de la famille afin d'accéder aux ressources (quotient, revenu, nombre d'enfants à charge) à prendre en compte pour le calcul des tarifs . Cette information est à compléter dans le livret de renseignement.

ET POUR LES ENFANTS CONCERNÉS :

- ✘ La photocopie du brevet de natation 25m pour les enfants titulaires de ce diplôme,
- ✘ La photocopie en cours de validité de l'attribution de l'aide aux loisirs CAF ou MSA (le cas échéant) dans le cadre de l' « Aide aux Temps Libres » ou des « Bons Vacances »,
- ✘ La photocopie du Protocole d'Action Individualisé (PAI) en cas d'allergie + une photo récente de l'enfant (**obligatoire**).

1.2 Enfants non scolarisés dans les établissements publics de Gan

- ✘ **Un livret de renseignement par famille,**
 - ✘ **Une fiche d'urgence par enfant,**
- (Documents à télécharger sur le site Ville de Gan -> Enfance et Jeunesse -> Accueil de Loisirs dynamique à Gan- ✘ Les pièces complémentaires précédemment listées.

II. DÉMARCHES A EFFECTUER

1. Vous devez remettre la fiche de réservation dûment complétée auprès de l'équipe d'animation à l'ALSH "Les Korrigans", accompagnée du dossier complet.
2. Le dossier complet sera traité par ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles.
3. S'il manque des pièces au dossier de votre enfant, nous vous recontacterons par mail pour vous en informer. Une fois ces pièces présentées, l'inscription de votre enfant sera validée.
4. Vous pouvez **déposer** les documents sur les temps d'accueil des enfants (Aucune information ne pourra vous être donnée) :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h00 et de 16h30 à 18h15.
les mercredis de 7h30 à 8h00 et de 17h00 à 18h15.

Pour toute première inscription , veuillez vous présenter lors des permanences du guichet unique :
 ✘ **les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 en période scolaire.**

En période de vacances scolaires, merci de prendre rendez-vous au 05.59.05.30.61

Les Tarifs :

Au 1er septembre 2022

Gantois

Extérieurs

Calcul en cours au 1er septembre 2022: Ressources déclarées CAFPRO / nombre de parts

QF annuel	Tarifs journée Gantois sans le repas			Tarifs 1/2 journée Gantois sans le repas		
	1 enfant	2ème enfant	A partir du 3ème enfant	1 enfant	2ème enfant	A partir du 3ème enfant
QF > 18500	12,4	11,2	8,7	8,1	7,3	5,7
12500 < QF ≤ 18500	11,1	10	7,8	7,2	6,5	5
9200 < QF ≤ 12500	10,3	9,3	7,2	6,7	6	4,7
6840 < QF ≤ 9200	9,2	8,3	6,4	5,9	5,3	4,1
5724 < QF ≤ 6840	7,5	6,8	5,3	4,8	4,3	3,4
4812 < QF ≤ 5724	5,8	5,2	4,1	3,6	3,2	2,5
QF ≤ 4811	4,1	3,7	2,9	2,7	2,5	1,9
Coût repas/enfant : 3,74 €						

	Tarifs extérieurs		
	1 enfant	2ème enfant	A partir du 3ème enfant
Tarifs journée	14,8	13,3	10,4
Tarifs 1/2 journée	9,8	8,8	6,9
Coût repas/enfant : 3,74 €			



La Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Atlantiques participe au financement de l'ALSH via la prestation de service